

Année du sacerdoce

« Voici, Seigneur, une dernière prière : rends mon cœur semblable au Cœur de ton Fils, largement ouvert, riche en amour, afin que mes frères y trouvent le chemin vers Toi, afin que, devant ma courte vie, l'un d'entre eux, du moins, passe par cette porte pour découvrir que tu l'aimes... ».

Karl Rahner, Appels au Dieu de silence.

Benoît XVI a souhaité que l'Église célèbre une année du sacerdoce.

Elle commence dans le diocèse le 19 juin 2009, à 17 heures, par l'ordination sacerdotale de deux confrères cisterciens originaires du Vietnam en l'église de Soisy, les Pères Thomas NGUYEN VAN GIANG et Nicolas LE QUANG THANH. Il convient donc de recevoir « Ensemble pour la mission », de mettre en place les nouvelles normes pour la catéchèse, de l'aumônerie de l'enseignement public, de l'enseignement catholique, et d'ouvrir Saint-Robert, en s'appuyant sur ce thème... qui, en outre, devra éclairer notre regard sur la liturgie.

Il est clair que le ministère presbytéral est essentiel pour la mission : le décret du Concile (Presbyterorum Ordinis) inscrit le presbytérat dans la mission de l'Église. Il n'y a pas de mission sans prêtre...

Le Cardinal Marty, rapporteur du texte au Concile, avait indiqué en le présentant qu'il ne pouvait pas se comprendre sans Lumen Gentium : toute l'Église est envoyée comme une communauté sacerdotale...et plus les prêtres y exercent leurs responsabilités, plus les laïcs peuvent y exercer les leurs : nous sommes « ensemble pour la mission », laquelle prend source dans la liturgie et la rencontre sacramentelle avec le Christ.

Dans notre diocèse, le presbyterium, comme les fidèles, a des origines diverses...il est donc toujours à construire : notre chance est d'immédiatement percevoir qu'il ne peut pas être constitué par l'habitude ou la proximité idéologique : il ne peut se fonder que sur la mission apostolique que le Christ a confiée à ses apôtres. Les prêtres sont établis dans l'ordre du presbyterium pour être les collaborateurs de l'ordre épiscopal (Presbyterorum Ordinis, 2).

Notre année sacerdotale sera principalement marquée par les ordinations qui en marqueront le début et la fin : elle nous demandera de reprendre et de faire comprendre les textes de Vatican II (spécialement Lumen Gentium et Presbyterium Ordinis), de renforcer encore la solidité de notre presbyterium et de prier pour les vocations. Elle comportera comme étape importante une rencontre des prêtres de l'Île-de-France le 11 janvier à Paris... et les retraites sacerdotales.

+ Mgr Michel Dubost
Évêque d'Évry - Corbeil-Essonnes
Le 18 mai 2009